

# ADAPTATION DES MONUMENTS HISTORIQUES A DE NOUVELLES FONCTIONS

*Ivan ZDRAVKOVIĆ*

Le problème de l'adaptation des monuments historiques à de nouvelles fonctions est d'une grande importance, surtout à l'heure actuelle, où l'on essaie d'intégrer les monuments dans le vie et de les utiliser pour répondre à des fins et à des besoins qui sont imposés par la vie contemporaine.

Au début de ce siècle les conservateurs défendaient avec ténacité le principe qu'un monument doit demeurer à la place et dans l'état où il se trouve. En effet, notre but doit être seulement de conserver et non point de « restaurer », ce qui à cette époque, nous pouvons le dire ouvertement, était la devise. Plus tard, on renonça à cette conception erronée; après la Charte d'Athènes et, surtout, la Charte de Venise, on s'appliqua de plus en plus à restaurer les monuments et à les intégrer dans la vie. Cette nouvelle attitude a été dictée par le développement rapide du tourisme et plus encore par « l'attitude créatrice des conservateurs » (1).

Aujourd'hui répondant à des besoins et des conceptions nouveaux et à une attitude plus libre à l'égard des monuments anciens, les conservateurs cherchent justement dans ces nouvelles destinations le moyen d'assurer la survie des monuments. Une condition préalable doit toutefois être respectée : l'affectation nouvelle d'un monument tout en satisfaisant les besoins des temps présents ne doit pas lui nuire mais contribuer à sa conservation et à sa mise en valeur (2).

Seulement, cette restauration et l'adaptation à une nouvelle fonction doivent être effectuées de façon que les modifications apportées à la structure interne primitive du monument soient aussi minimales que possible et que la structure externe soit intégralement conservée. Cela signifie que les changements apportés à l'intérieur du monument devront être réduits au minimum. La structure générale de la construction et son aspect, aussi bien dans l'ensemble que dans le détail, devront être conservés autant que

(1) L.A. HORVAT, *Le travail conservateur chez les Croates*, Zagreb, 1944.

(2) Dr. Lj. KARAMAN, *Réflexions sur le thème « Conserver et ne pas restaurer »* (Bulletin de l'Institut des arts plastiques de l'Académie des Sciences et des Arts yougoslave, An. XIII, Zagreb, 1965).

possible. Mais si l'intérieur d'un monument a été complètement ruiné ou s'il n'a aucune valeur du point de vue architectural et artistique, il est alors possible d'aménager l'intérieur du monument, conformément aux exigences du temps présent, tant en ce qui concerne la structure que la décoration. Dans ce cas, les meubles peuvent — et même doivent — être contemporains.

Un monastère abandonné, une vieille citadelle, un palais ou un château féodal, seront donc mieux conservés si on leur donne une nouvelle fonction, qui puisse satisfaire tant les besoins culturels que les besoins matériels des temps présents (3).

Les tendances de la « conservation créatrice » se manifestent dans deux directions principales. Les vues nouvelles de ceux qui au début de ce siècle affirmaient qu'il faut conserver et non point restaurer les monuments admettaient, ou plutôt exigeaient, que les travaux indispensables à la conservation des monuments soient réalisés selon des formes nouvelles contemporaines. Le conservateur, à l'heure actuelle, d'une part, ne doit pas donner trop d'importance aux formes nouvelles lorsqu'il s'agit de réparations ou de constructions de moindre importance, et d'autre part, ne doit pas hésiter à introduire de nouveaux bâtiments dans les rues et sur les places anciennes, si les constructions contemporaines tiennent compte de l'environnement ancien et sont coordonnées à sa structure (4).

Enfin, une application plus souple du slogan : « conserver et ne pas restaurer » a entraîné une certaine limitation des restaurations entreprises.

Ces restaurations doivent répondre à trois exigences :

1. L'état du monument ancien doit rendre indispensable l'exécution de tels travaux soit pour des raisons d'ordre esthétique, soit pour répondre à de nouvelles fonctions.
2. L'aspect originel du monument, dans son ensemble et dans ses détails, doit être connu.
3. La restauration ne doit comporter aucune conséquence désavantageuse (5).

Les conservateurs à l'heure actuelle ne s'opposent pas, en principe, à l'introduction d'une architecture contemporaine dans un milieu ancien, pourvu qu'elle se soumette à certaines exigences dictées par le respect du

(3) Dr. France STELE, *Principes fondamentaux de la restauration* (Recueil des travaux sur la protection des monuments historiques, T. I, Belgrade, 1950).

(4) Dr. France STELE, *La protection des Monuments historiques. Principes, convictions - Expérience* (Recueil des travaux sur la protection des monuments historiques, T. XI, Belgrade, 1960).

(5) Dr. KARAMAN, *Réflexions sur le slogan « Conserver et ne pas restaurer »* (Bulletin de l'Institut des arts plastiques de l'Académie des Sciences et des Arts yougoslave, An XIII, Zagreb, 1965).

cadre historique. Cette coordination du nouveau et de l'ancien doit porter sur trois points :

- le gabarit et les volumes,
- la couleur et les matériaux,
- l'aspect général.

Telles sont les conclusions qui furent adoptées par le premier et le deuxième Congrès des architectes et des techniciens des monuments historiques (1957, Paris - 1964, Venise). Ces conclusions concernent seulement la conservation des monuments. Les parties de monument endommagées ou détruites qu'il faut reconstituer doivent être restaurées dans l'esprit de l'architecture et de l'art moderne. Les dimensions, les matériaux et les couleurs doivent être semblables à ceux du reste du bâtiment, l'aspect général doit être conforme à celui de la construction ancienne.

Le Congrès de Venise a élargi la conception de la conservation des monuments en se préoccupant de la sauvegarde de leur cadre : le monument n'est pas considéré isolément mais avec l'ensemble des constructions qui l'environnent. Il fut d'autre part recommandé d'interdire la construction de nouveaux bâtiments à proximité d'un monument protégé, car ils pourraient lui porter atteinte non seulement par leur aspect mais aussi par leur volume et leur couleur.

Le désir de conserver aux monuments, autant que possible, leur valeur authentique et leur beauté, conduit très souvent à les transformer en musées ou en galeries de tableaux. Mais des transformations sont nécessaires pour adapter ces monuments à leur nouveau rôle, en tenant compte des principes fondamentaux de la muséologie contemporaine. Ainsi, il faut y rendre possible la circulation sans entrave — à sens unique —. Ceci nécessite l'ouverture de nouveaux passages et issues et entraîne souvent la fermeture des anciens, afin d'obtenir le maximum de surfaces libres pour l'exposition des objets présentés au public. Il est nécessaire que ces modifications soient effectuées en tenant compte du style du monument et en observant, d'autre part, les principes actuels de la muséologie. Un autre problème est celui de la lumière. Il faut le résoudre de la même façon afin de satisfaire les besoins actuels sans diminuer l'authenticité du monument. Ce problème est aussi très important et il n'est pas toujours résolu de manière très heureuse quand un monument est restauré pour servir de musée ou de galerie de tableaux. Lorsqu'une bonne solution a été trouvée pour l'éclairage des objets présentés, c'est toujours au détriment du bâtiment lui-même. Par conséquent, la meilleure solution serait de restaurer le monument pour lui-même et de permettre aux visiteurs de l'admirer en lui-même et non point pour ce qu'on y présente. Les monuments qui ont perdu une certaine partie de leur valeur peuvent être restaurés d'une autre manière. On peut y ajouter de nouveaux éléments pour moderniser leur intérieur afin de rendre plus facile l'exposition des objets. L'intérieur du monument aura alors plus d'importance, tandis que son aspect extérieur sera d'une importance secondaire. Dans tous les cas, il est indispensable que le choix de

l'affectation d'un monument soit effectué avant le commencement des travaux de restauration et non au cours des travaux ou après leur achèvement. Cela signifie qu'il faut donner la possibilité à l'architecte restaurateur de consacrer le temps nécessaire à l'étude du monument et à la recherche de la meilleure solution possible pour son utilisation et son adaptation à de nouvelles fonctions.

Un monument peut abriter toute institution dont l'installation et le fonctionnement n'entraîneront aucune modification de son aspect esthétique et aucune destruction ou construction nouvelle. Ce but peut être atteint, mais ces problèmes sont fort difficiles à résoudre. Avec beaucoup de bonne volonté, de compétence et d'expérience, en respectant les principes énoncés lors des congrès des architectes et techniciens des monuments historiques et en tenant compte de ceux qui sont dictés par l'expérience pratique, les monuments pourront être intégrés à la vie et continuer leur existence, quelle que soit la destination qui leur aura été assignée, pourvu que les conservateurs observent ces principes et envisagent avec la même sensibilité, la même intuition, l'ancien et le nouveau.

I. ZDRAVKOVIC,

Architecte en chef des Monuments historiques de Yougoslavie,  
Directeur de l'Institut pour la protection des Monuments.